CC de la Presqu'île de Lézardrieux (Siren : 242214443)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pleudaniel
Arrondissement	Lannion
Département	Côtes-d'Armor
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/2000
Date d'effet	01/01/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Alain GOURONNEC

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison du Développement
Numéro et libellé dans la voie	Parc d'Activités de KERANTOUR
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	22740 PLEUDANIEL
Téléphone	02 96 22 10 00
Fax	02 96 22 10 00
Courriel	administration@cc-lezardrieux.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 447

Densité moyenne	90,04

Périmètre

Nombre total de communes membres : 7

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
22	Kerbors (212200851)	321
22	Lanmodez (212201115)	469
22	Lézardrieux (212201271)	1 647
22	Pleubian (212201958)	2 623
22	Pleudaniel (212201966)	1 006
22	Pleumeur-Gautier (212201990)	1 202
22	Trédarzec (212203475)	1 179

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif *Assainissement non collectif Diagnostic et études de zonage. Création et gestion d¿un Service Public d¿Assainissement Non Collectif (SPANC), incluant le contrôle : · de la bonne conception des équipements d¿assainissement, · de leur implantation, · de la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées, · du bon fonctionnement des installations.*
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *Collecte et élimination des déchets ménagers et assimilés.*
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *Tri sélectif et valorisation des déchets : gestion des déchetteries et points propres, collecte des déchets spéciaux des ménages par apport volontaire en déchetterie, vente de composteurs individuels...*
- Autres actions environnementales *· Adhésion à la charte environnement des Pays du TREGOR-GOELO et de GUINGAMP. · Participation à la mise en ¿uvre du programme NATURA 2000. · Participation à la définition et à la mise en ¿uvre du schéma de mise en valeur de la mer (SMVM). · Participation à des actions de préservation, de valorisation et d¿animation liées aux espaces naturels et sensibles et au littoral. · Actions de reconstitution du bocage. · Elaboration, gestion et suivi d¿un schéma d¿aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ; · Mise en ¿uvre d¿actions de reconquête de la qualité de l¿eau (hors production d¿eau potable) et des milieux aquatiques, dont la restauration et l¿entretien des cours d¿eau et des zones humides. · Adhésion au syndicat mixte des bassins versants du JAUDY-GUINDY-BIZIEN et des Ruisseaux Côtiers.*
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative *Service communautaire de portage de repas à domicile*
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique *Acquisition, création, aménagement, gestion, entretien et promotion des espaces d¿activités industriels, commerciaux, tertiaires, artisanaux, touristique, portuaires ou aéroportuaire déclarés d¿intérêt communautaire, à savoir : · les espaces d¿activités de la Rue de la Mer (Pleumeur-Gautier), du Costy (Lanmodez), de Kérantour (Pleudaniel) ; de Kerscavet (Lézardrieux). · Les extensions éventuelles des espaces d¿activités communaux : espaces d¿activités du Port (hors*

complexe portuaire proprement dit) à Lézardrieux et de Pen Lan à Pleubian. · Toute extension d¿espace d¿activités communal entraînera le transfert à la communauté de communes de la portion communale correspondant à cette extension, à des conditions financières qui seront définies par la commission locale d¿évaluation des charges transférées, notamment en ce qui concerne la fixation du prix de rachat et l¿estimation des dépenses d¿entretien et de gestion déduites de l¿attribution de compensation des communes concernées. · La création de nouveaux espaces d¿activités quelque soit leur superficie.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

Equipements aéroportuaires Aménagement, équipement, développement, entretien, exploitation et gestion de l¿aéroport LANNION-COTE DE GRANIT dans le cadre du syndicat mixte de l¿Aéroport LANNION-COTE DE GRANIT.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Hors espaces d¿activités · Soutien à l¿installation et au développement des entreprises. · Toute intervention dans ce cadre relèvera de la seule compétence de la communauté de communes dans les limites des compétences économiques de la communauté de communes notamment en matière de commerce et d¿artisanat. Commerce ¿ Artisanat · Programmes de consolidation et de développement du commerce et de l¿artisanat : OPARCA, autres programmes collectifs. · Politique de création et de maintien du dernier commerce de proximité dans sa catégorie dans les communes. A ce titre, sont d¿intérêt communautaire et pourront bénéficier des aides de la communauté de communes : Les créations d¿entreprises commerciales et artisanales de proximité qui n¿entrent pas en concurrence avec une activité déjà existante pour des investissements immobiliers, Les opérations de reprises d¿entreprises ayant une activité liée aux travaux du bâtiment et qui s¿engageront au maintien des emplois existants, pour la reprise du matériel. Agriculture · Soutien à l¿activité agricole : comice agricole¿ · Enquêtes sur le devenir des agriculteurs. · Bonification de la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA). Partenariats économiques · Actions de partenariat avec les structures fédératives locales en matière de développement économique et de soutien à l¿emploi : Pays touristique, agences de développement (ADIT, Côtes d¿Armor Développement¿) ou autres structures de pays, mission locale pour l¿emploi¿ Les interventions économiques de la communauté comprennent notamment : · Les acquisitions foncières et leurs aménagements ; · La participation sous la forme d¿études ou de financements, à la réalisation d¿équipements structurants favorisant le développement économique et la création d¿emplois, à la promotion et la commercialisation des produits des entreprises locales ; · La construction, la rénovation, la location et la vente de bâtiments ou équipements à usage industriel, artisanal ou commercial ; · Les aides directes ou indirectes autorisées par la loi ; · La réalisation et la gestion de tout équipement nécessaire au développement économique ; · l¿animation et la promotion économique du territoire communautaire.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Construction, entretien, fonctionnement et gestion des équipements déterminés au schéma directeur d¿aménagement dans les secteurs d¿activités suivants : - Culture : salle d¿animation, festive et culturelle de Pleubian;, - Petite Enfance : · Maison de la petite enfance de Pleudaniel. · Création et gestion d¿un Relais Parents et Assistantes Maternelles sur le territoire communautaire (RPAM).

- Activités péri-scolaires

Gestion et fonctionnement d¿activités, d¿équipements et de services éducatifs et de loisirs (C.L.S.H., opération CAP ARMOR¿), intercommunaux au bénéfice des enfants et des jeunes pendant le temps non scolaire. Soutien à des associations locales dont les activités et projets auront été définis comme relevant de la politique d¿appui de la communauté de communes notamment lorsque leurs activités et projets concernent l¿ensemble du territoire communautaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Soutien à des associations locales dont les activités et projets auront été définis comme relevant de la politique d¿appui de la communauté de communes notamment lorsque leurs activités et projets concernent l¿ensemble du territoire communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration, approbation, suivi et révision d¿un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) dans le cadre d¿un syndicat mixte.

- Schéma de secteur

Elaboration d¿un Schéma directeur d¿aménagement ou de Schémas de secteur. Le schéma directeur d¿aménagement inclura différents schémas thématiques : réserves foncières, espaces d¿activités, sites touristiques, voiries, équipements communautaires, logement social, habitat¿
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) *· La création de zones d¿aménagement concerté (ZAC) ou de zones d¿aménagement différé (ZAD) facilitant la réalisation d¿opérations relevant de compétences communautaires notamment en matière de développement économique et d¿équipements publics.*
- Constitution de réserves foncières *Mise en ¿uvre d¿une politique foncière intercommunale incluant notamment : · La possibilité pour la communauté de communes de conventionner avec la SBAFER (information sur les transactions foncières, organisation d¿échanges fonciers, constitution de réserves foncières¿). · L¿harmonisation et la coordination des réserves foncières : une concertation entre la communauté de communes et les communes sur les projets d¿acquisitions foncières et une gestion collective des réserves foncières notamment en ce qui concerne les besoins fonciers de la communauté de communes.*
- Organisation des transports non urbains *Etudes pour la mise en place de dessertes de transport à la carte(marchés)pour les personnes isolées et à mobilité réduite(taxis collectifs)*
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme *Harmonisation des documents d¿urbanisme : plans locaux d¿urbanisme communaux et des cartes communales.*
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *Voirie d¿intérêt communautaire Sur la base d¿un programme annuel arrêté par la Commission Voirie : Création, aménagement et entretien de la voirie d¿intérêt communautaire soit : a) -les routes communales menant aux zones à vocation économique, b) -les itinéraires de liaison à fort trafic, c) -les voies desservant de grands équipements et ouvrages d¿art*
Développement touristique
- Tourisme *Gestion de la maison de la presqu\'île, définition et aménagement des sites touristiques communautaires, information, promotion et mise en valeur des produits touritiques*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
Autres
- Autres *Construction et entretien de la caserne de gendarmerie de LEZARDRIEUX; Construction, entretien et fonctionnement d\'équipements d\'intérêt communautaire liés à la petite enfance, coordination d\'activités éducatives et de loisirs d\'intérêt communautaire au bénéfice des enfants et des jeunes pendant le temps non scolaire compétence dans le domaine aéroportuaire: aménagement, équipement, développement entretien exploitation et gestion de l\'aéroport de Lannion côte degranit dans le cdre du syndicat mixte de l\'aéroport de Lannion-côte de granit.*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
22	Syndicat mixte du SCOT du Goëlo-Trégor (200014611)	SM fermé	425
22	S.I. AEROPORT DE LANNION COTE DE GRANIT (252203674)	SM ouvert	7 814
22	S.MI.TRED OUEST-ARMOR (252203161)	SM fermé	8 239

22	SYNDICAT MIXTE ENVIRONNEMENTAL GOELO ARGOAT (200017382)	SM fermé	28 767
22	Syndicat mixte des bassins versants Jaudy Guindy Bizien et des ruisseaux côtiers (200015709)	SM fermé	10 396

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)